

PAYS CŒUR ET HAUT ENTRE-DEUX-MERS

# Projet signalétique : dernière ligne droite

Les 13 Communautés de communes réunies au sein du projet de signalétique commune de l'Entre-deux-Mers, entament la dernière ligne droite du recensement : elles n'ont plus que jusqu'à fin mai pour terminer la collecte des besoins en signalétique des différents acteurs économiques du territoire.

Le cabinet Géo Foncier Conseil, chargé de l'étude, fournira fin juin, pour chacune des 168 communes, un état des lieux de l'existant (sur papier et sur Cd-rom) : chaque panneau photographié fera l'objet d'une page, d'un commentaire et d'une préconisation (y compris les publicités sauvages et autres).

Il présentera en fin d'année, le catalogue de projet d'implantation des nouveaux panneaux établi à partir des demandes très précisément référencées : une proposition de mâts ou de bi-mâts sera faite sur chaque carrefour, selon les retours de besoins des différents acteurs économiques. L'objectif étant de constituer un groupement d'achat (1) pour bénéficier d'un prix préférentiel au moment de l'appel d'offres.

Chaque communauté sera ensuite maître d'œuvre sur ses communes, avec une prise en charge plus ou moins importante du coût des panneaux implantés qui seront sur mâts (limités au nombre de six).

Compte tenu de l'importance envisagée du groupement, une économie minimum de 40 % par rapport au prix du marché est d'ores et déjà attendue selon Géo Foncier Conseil.

## Réunions de secteur

Des réunions sectorielles de travail sont en cours pour terminer l'étude des besoins avec les élus référents communaux qui ont pour mission d'informer les acteurs économi-



Le projet veut mettre en place une signalisation cohérente sur l'ensemble du territoire. PHOTO C.R.

ques de la commune, de faire le lien avec la Communauté de communes et d'être les rapporteurs auprès du Conseil municipal du projet de signalisation établi à l'échelle de la commune.

Les 13 communautés sont partagées en quatre secteurs qui rassemblent les référents communaux (un titulaire et un suppléant par commune) dont le rôle est essentiel pour signaler les derniers besoins non encore recensés à ce jour.

Les acteurs économiques intéressés par l'installation de panneaux directionnels ou publicitaires sont invités à faire remonter au plus vite leurs besoins au niveau des communes, sans engagement de leur part. Il n'y a aucune obligation de commande tant que le groupement d'achat ne sera pas constitué, par contre il ne sera plus possible de bénéficier des conditions d'achat groupé une fois qu'il aura été formé.

Les professions concernées (hé-

bergeurs, châteaux, restaurants, produits du terroir, etc.) peuvent trouver plus de renseignements sur la Charte signalétique de l'Entre-deux-Mers et le cahier technique complémentaire, téléchargeables au format PDF sur le site Internet officiel du tourisme en Entre-deux-Mers : [www.tourisme.entredeuxmers.com](http://www.tourisme.entredeuxmers.com), rubrique « infos réseau », « acteurs économiques ».

## Auros et La Réole vendredi

Ce vendredi 7 mai, aura lieu la réunion du secteur 2 qui comprend la Communauté de communes d'Auros et celle du Réolais.

**Christine Réglat**

(1) Le groupement de commande signalétique rassemble sept syndicats viticoles, deux membres associés et 13 Communautés de communes. Le Vallon de l'Artole en est le coordinateur et l'Office de tourisme Entre-deux-Mers est chargé de l'assistance à maître d'œuvre.